

Manuel des indulgences, normes et concessions :

Étymologiquement, Indulgence vient du latin «**indulgeo**», qui signifie "être indulgent" ou aussi "accorder" et du « indulgentia » bienveillance, complaisance. L'indulgence est, alors, une chose qui nous est accordée, avec bienveillance, en notre faveur.

Selon le Catéchisme de l'Église catholique (CEC, n°1471) et le Code de droit canonique (can. 992), "l'indulgence est la rémission devant Dieu de la peine temporelle due pour les péchés dont la faute est déjà effacée, rémission que le fidèle bien disposé obtient à certaines conditions déterminées, par l'action de l'Église, en tant de dispensatrice de la Rédemption, distribue et applique par son autorité le trésor des satisfactions du Christ et des saints".

« L'indulgence s'obtient par l'Église qui, en vertu du pouvoir de lier et de délier qui lui a été accordé par le Christ Jésus, intervient en faveur d'un chrétien et lui ouvre le trésor des mérites du Christ et des saints pour obtenir du Père des miséricordes la remise des peines temporelles dues pour ses péchés. » (CEC, n1478)

L'indulgence est partielle ou plénière selon qu'elle libère partiellement ou totalement les pénalités temporelles dues au péché.

- Les indulgences, partielles ou plénières, peuvent toujours être appliquées au défunt comme suffrage.
- L'indulgence partielle peut être obtenue plusieurs fois par jour, sauf indication explicite du contraire. L'indulgence plénière, par contre, ne peut être obtenue qu'une fois par jour.
- L'indulgence plénière peut être quotidienne, annuelle ou occasionnelle.

Les conditions pour gagner les indulgences plénières sont:

- Avoir la disposition intérieure de détachement total du péché
- Confession sacramentelle
- Communion eucharistique
- Prière selon les intentions du Souverain Pontife
- Et en même temps, effectuer le travail ou l'acte prescrit

L'indulgence partielle est accordée au fidèle qui, en accomplissant ses devoirs et en supportant les adversités de la vie, élève avec une humble confiance son esprit vers Dieu, en ajoutant, ne fût-ce que mentalement, une pieuse invocation.

L'indulgence partielle est accordée au fidèle qui, avec esprit de foi et un cœur compatissant, s'emploie, de sa personne ou de ses biens, au service de ses frères dans le besoin.

L'indulgence partielle est accordée au fidèle qui, en esprit de pénitence, se prive spontanément de quelque chose de permis et d'agréable. (il y a 3 façons principales de satisfaire au précepte divin de la pénitence : la prière, le jeûne et les œuvres de charité, bien qu'elle ait toujours spécialement prôné l'abstinence de viande et le jeûne.)

« Que nos actions, nous Vous en supplions, Seigneur, soient précédées par Votre inspiration et aidées par Votre secours, afin que toutes nos prières et nos œuvres toujours commencent et finissent par Vous. Par le Christ notre Seigneur. Amen. »

(Indulgence partielle)

« Nous Vous rendons grâce pour tous Vos bienfaits, ô Dieu tout-puissant, qui vivez et réglez dans les siècles des siècles. Amen. »

(Indulgence partielle)

Indulgence partielle est accordée pour la visite du St Sacrement ou de la lecture de la Bible, plénière si + d'1/2 heure.

ADSUMUS : *« Nous voici en Votre présence, ô Seigneur, Saint-Esprit. Nous voici sous le poids du péché, mais rassemblés aujourd'hui en Votre Nom. Venez à nous. Soyez avec nous. Daignez entrer dans nos cœurs. Enseignez-nous ce que nous devons faire, où nous devons aller et montrez-nous ce que nous devons accomplir, pour que, avec votre aide, nous puissions vous plaire en tout. Soyez le seul inspirateur et auteur de nos jugements, vous qui seul, avec Dieu le Père et le Fils, possédez le Nom glorieux. Ne nous laissez pas faire obstacle à la justice, Vous qui aimez par dessus tout l'équité. Que l'ignorance ne nous entraîne pas dans l'erreur, que la faveur ne nous infléchisse pas, que les présents ou l'acception de personne ne nous corrompent pas. Mais attachez nous efficacement à Vous par le don de Votre grâce seule, pour que nous soyons un en Vous et qu'en rien nous ne nous détournions de la vérité ; que, rassemblés en Votre Nom, nous gardions en tout la justice tempérée par la charité, afin qu'ici-bas notre sentiment ne s'écarte en rien de Vous et que, dans le siècle futur, nous obtenions, pour nos bonnes actions, la récompense éternelle. Amen. »*

Cette prière se récite habituellement avant une réunion d'intérêt commun. (Indulgence partielle)

« Ange de Dieu, qui êtes mon gardien et à qui j'ai été confié par la bonté divine, éclairez-moi, gardez-moi, dirigez-moi et gouvernez-moi. Amen. »

(Indulgence partielle)

AD TE, BEATE IOSEPH : « C'est à vous, bienheureux Joseph, que nous recourons dans notre tribulation et, après avoir imploré le secours de votre très sainte Épouse, nous sollicitons aussi avec confiance votre patronage. Par l'affection qui vous a uni à la Vierge Immaculée Mère de Dieu, par l'amour paternel dont vous avez entouré l'Enfant Jésus, nous vous supplions de regarder d'un œil propice l'héritage que Jésus-Christ a conquis au prix de Son Sang, et de nous assister de votre puissance et votre secours dans nos besoin. Protégez, ô très sage gardien de la divine Famille, la race élue de Jésus-Christ. Préservez-nous ô père très aimant, de toute souillure d'erreur et de corruption ; soyez-nous propice, ô notre très puissant libérateur, du haut du Ciel assistez-nous dans le combat que nous livrons à la puissance des ténèbres ; et de même que vous avez arraché autrefois l'Enfant Jésus au péril de la mort, défendez aujourd'hui la Sainte Église de Dieu contre les embûches de l'ennemi et contre toute adversité. Gardez toujours chacun de nous sous votre protection, afin qu'à votre exemple et soutenus par votre secours, nous puissions vivre saintement, pieusement mourir et obtenir la béatitude éternelle dans les Cieux. Amen. »

(Indulgence partielle)

Angelus Domini : « v/ L'ange du Seigneur porta l'annonce à Marie, r/ Et elle a conçu par l'opération du Saint-Esprit. + AVE v/ Voici la servante du Seigneur, r/ Q'u'il me soit fait selon votre parole. + AVE v/ Et le Verbe s'est fait chair, r/ Et Il a habité parmi nous. + AVE v/ Priez pour nous, sainte Mère de Dieu, r/ Afin que nous devenions dignes des promesses du Christ. Prions. Seigneur, nous Vous supplions de répandre Votre grâce dans nos âmes, afin qu'ayant connu, par la voix de l'Ange, l'incarnation du Christ, Votre Fils, nous arrivions, par Sa Passion et par Sa Croix, à la gloire de la résurrection. Par le même Christ Notre-Seigneur. Amen. »

Au temps pascal : « Reine du Ciel, réjouissez-vous, alléluia, car Celui qu'il vous fut donné de porter, alléluia, est ressuscité, comme Il l'avait dit, alléluia. Priez Dieu pour nous alléluia. V/ Réjouissez-vous et soyez dans l'allégresse, Vierge Marie, alléluia. R/ Car le Seigneur est vraiment ressuscité, alléluia. Prions. Ô Dieu, qui avez daigné réjouir le monde par la résurrection de Votre Fils, notre Seigneur Jésus-Christ, donnez-nous, nous Vous en supplions, par Sa Mère la Vierge Marie, de parvenir aux joies de la vie éternelle. Par le même Christ notre Seigneur. Amen. »

L'indulgence partielle est accordée au fidèle qui récite pieusement les prières précédentes, selon le temps liturgique. En vertu d'une coutume louable, ces prières se récitent habituellement le matin de bonne heure, à midi et dans la soirée.

« Âme du Christ, sanctifiez-moi. Corps du Christ, sauvez-moi. Sang du Christ, enivrez-moi. Eau du côté du Christ, lavez-moi. Passion du Christ, fortifiez-moi. Ô bon Jésus, exaucez-moi. Dans Vos blessures, cachez-moi. Ne permettez pas que je sois séparé de Vous. De l'ennemi perfide, défendez-moi. À l'heure de ma mort, appelez-moi. Ordonnez-moi de venir à Vous, pour qu'avec Vos Saints je Vous loue, dans les siècles des siècles. Amen. »

St Ignace de Loyola (Indulgence partielle)

L'indulgence plénière est accordée au fidèle qui, avec piété et dévotion, reçoit, fût-ce seulement par radio, la Bénédiction donnée par le Souverain Pontife Urbi et Orbi.

Au fidèle qui visite dévotement le cimetière et prie, ne fût-ce que mentalement, pour les défunts, est accordée une indulgence applicable seulement aux âmes du Purgatoire. Celle-ci, du 1er au 8 novembre, sera chaque jour plénière, et les autres jours de l'année partielle.

L'acte de la communion spirituelle, exprimé selon n'importe quelle pieuse formule, est enrichi de l'indulgence partielle.

L'indulgence partielle est accordée au fidèle qui récite pieusement le symbole des apôtres (je crois en Dieu ...) ou le symbole de Nicée-Constantinople.

L'indulgence plénière est accordée au fidèle qui, le Vendredi Saint, participe pieusement à l'adoration de la Croix et la baise au cours de l'office liturgique solennel.

L'indulgence partielle est accordée au fidèle qui récite dévotement les Laudes ou les Vêpres de l'Office des défunts.

L'indulgence partielle est accordée au fidèle qui récite pieusement le Psaume De Profundis (129).

L'indulgence partielle est accordée au fidèle qui donne ou reçoit l'enseignement de la doctrine chrétienne.

« Seigneur, Dieu tout-puissant, qui nous avez fait parvenir au commencement de ce jour, sauvez-nous aujourd'hui par Votre puissance, afin que, durant le cours de cette journée, nous ne nous laissions pas aller à aucun péché ; mais que nos paroles, nos pensées et nos œuvres tendent toujours à l'accomplissement de Votre justice. Par le Christ notre Seigneur. Amen. »
(Indulgence partielle)

« Me voici, ô bon et très doux Jésus, prosterné en Votre présence ; je Vous prie et Vous conjure, avec toute l'ardeur de mon âme, d'imprimer dans mon cœur de vif sentiment de foi, d'espérance et de charité, un vrai repentir de mes fautes et une volonté très ferme de m'en corriger ; tandis qu'avec un grand amour et une grande douleur, je considère et contemple en esprit vos 5 plaies, ayant devant les yeux ces paroles que déjà le prophète David vous faisait dire de Vous même, ô bon Jésus : Ils ont percé mes mains et mes pieds ; ils ont compté tous mes os (Ps 21,17 18).

Au fidèle qui, après la Communion, récite pieusement cette prière devant la représentation de Jésus crucifié, est accordé l'indulgence plénière les Vendredis de

Carême et le Vendredi Saint ; mais seulement une indulgence partielle tous les autres jours de l'année.

« Écoutez-nous, Seigneur, Père saint, Dieu tout-puissant et éternel, et daignez nous envoyer du Ciel Votre saint Ange, pour qu'il garde, soutienne, protège, visite et défende tous ceux qui sont présents en ce lieu. Par le Christ notre Seigneur. Amen. »
(Indulgence partielle)

« Très doux Jésus, Vous avez répandu sur les hommes les bienfaits de Votre charité, et leur ingratitude n'y répond que par l'oubli, le délaissement, le mépris. Nous voici donc prosternés devant Votre autel animés du désir de réparer par un hommage spécial, leur coupable indifférence et les outrages dont, de toutes parts, ils accablent Votre Cœur très aimant. Cependant, nous souvenant que nous-mêmes, nous nous sommes dans le passé rendus coupables d'une si indigne conduite, et pénétrés d'une profonde douleur, nous implorons d'abord pour nous mêmes Votre miséricorde. Nous sommes prêts à réparer, par une expiation volontaire, les fautes que nous avons commises ; tout prêts aussi à expier pour ceux qui, égarés hors de la voie du salut, s'obstinent dans leur infidélité, refusant de Vous suivre, Vous leur Pasteur et leur Chef, ou, secouant le joug si doux de Votre loi, foulent aux pieds les promesses de leur baptême. Nous voudrions expier pour tant de faute lamentables, réparer pour chacune d'elles : désordre de conduite, indécence des modes, scandales corrupteurs des âmes innocentes, profanation des dimanches et des fêtes, blasphèmes exécrables contre Vous et contre Vos saints, insultes à Votre Vicaire et à Vos prêtres, abandon et violations odieusement sacrilèges du divin Sacrement de Votre amour, péchés publics enfin des nations qui se révoltent contre les droits et l'autorité de Votre Église. Que ne pouvons-nous effacer de notre propre sang tant d'offenses ! Du moins, pour réparer Votre honneur outragé, nous Vous présentons cette même satisfaction que Vous avez offerte à Votre Père sur la Croix et dont Vous renouvez l'offrande chaque jour, sur l'autel ; nous Vous la présentons, accompagnée de toutes les satisfactions de la Très Sainte Vierge Votre Mère, des Saints, des chrétiens fidèles. Nous Vous promettons, de tout notre cœur, autant qu'il dépend de nous et avec le secours de Votre grâce, de réparer nos fautes passées, celles de notre prochain, l'indifférence, à l'égard d'un si grand amour, par la fermeté de notre foi, la pureté de notre vie, la docilité parfaite aux préceptes de l'Évangile, à celui surtout de la charité. Nous Vous promettons aussi de faire tous nos efforts pour Vous épargner de nouvelles offenses et pour entraîner à Votre suite le plus d'âmes possible. Agréez, nous Vous en supplions, ô très bon Jésus, par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie Réparatrice, cet hommage spontané d'expiation ; gardez-nous jusqu'à la mort, inébranlablement fidèles à notre devoir et à votre service, accordez-nous ce don précieux de la persévérance qui nous conduise tous enfin à la patrie où, avec le Père et le Saint-Esprit, Vous réglez, Dieu, dans les siècles des siècles. Amen. »

L'indulgence partielle est accordée au fidèle qui récite pieusement cet acte de réparation. L'indulgence sera plénière si cet acte est récité publiquement le jour de la fête du Sacré-Cœur.

« Très doux Jésus, Rédempteur du genre humain, jetez un regard sur nous, qui sommes humblement prosternés devant votre autel. Nous sommes à Vous, nous voulons être à Vous, et, afin de vous être plus étroitement unis, voici que, en ce jour, chacun de nous se consacre spontanément à Votre Sacré-Cœur. Beaucoup ne Vous ont jamais connu ; beaucoup ont méprisé Vos commandements et Vous ont renié. Miséricordieux Jésus, ayez pitié des uns et des autres et ramenez-les tous à Votre Sacré-Cœur. Seigneur, soyez le Roi, non seulement des fidèles qui ne se sont jamais éloignés de Vous, mais aussi des enfants prodiges qui Vous ont abandonné ; faites qu'ils rentrent bientôt dans la maison paternelle pour qu'ils ne périssent pas de misère et de faim. Soyez le Roi de ceux qui vivent dans l'erreur ou que la discorde a séparés de Vous ; ramenez-les au port de la vérité et à l'unité de la foi, afin que bientôt il n'y ait plus qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur. Accordez, Seigneur, à Votre Église une liberté sûre et sans entraves ; accordez à tous les peuples l'ordre et la paix ; faites que d'un pôle à l'autre, une seule voix retentisse : Loué soit le Divin Cœur qui nous a acquis le salut ; à Lui honneur et gloire dans tous les siècles. Amen. » Au fidèle qui récite pieusement cet acte de consécration du genre humain au Christ-Roi est accordée l'indulgence partielle. L'indulgence sera plénière si cet acte est récité publiquement le jour de la fête du Christ-Roi.

Sont enrichies de l'indulgence partielle les litanies suivantes : du Saint Nom de Jésus-Christ ; du Sacré-Cœur ; du Précieux Sang ; de la Sainte Vierge ; de Saint Joseph ; des Saints. L'indulgence partielle est accordée au fidèle qui récite pieusement le Magnificat. « Marie, Mère de grâce, Mère de miséricorde, protégez-moi contre l'ennemi, et accueillez-moi à l'heure de ma mort. » (Indulgence partielle)

« Souvenez-vous, ô Très miséricordieuse Vierge Marie, qu'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection, imploré votre assistance ou réclamé vos suffrages, ait été abandonné. Animé de cette confiance, ô Vierge des vierges, ô ma Mère, je viens vers Vous, et gémissant sous le poids de mes péchés, je me prosterne à vos pieds. O Mère du Verbe Incarné, ne méprisez pas mes prières, mais écoutez-les favorablement et daignez les exaucer. Amen. »
(Indulgence partielle)

Au fidèle qui, en esprit de pénitence, récite le psaume Miserere (Ps 50) est accordé l'indulgence partielle.

L'indulgence partielle est accordée au fidèle qui s'adonne pieusement à l'oraison mentale.

V/ Prions pour notre Souverain Pontife N. R/ Que le Seigneur le garde, lui prête vie, le rende heureux sur la terre, et qu'Il ne le livre pas à la haine de ses ennemis.
(Indulgence partielle)

Ô banquet sacré, où le Christ est pris en aliment, où se perpétue le mémorial de Sa Passion, où l'âme se remplit de la grâce, et où nous est donné le gage de la gloire à venir.

(Indulgence partielle)

L'indulgence plénière est accordée aux fidèles qui reçoivent pour la 1^{ère} fois la Sainte Communion ou qui assistent aux pieuses cérémonies de la 1^{ère} Communion.

L'indulgence plénière est accordée au prêtre qui célèbre avec une certaine solennité sa 1^{ère} messe, et aux fidèles qui assistent avec dévotion à cette messe.

« Dieu tout-puissant et miséricordieux qui avez voulu réunir les diverses nations en un seul peuple par Votre Fils, faites dans Votre bienveillance que ceux qui se glorifient du nom de chrétiens, rejetant toute division, soient un dans la vérité et la charité et que tous les hommes, éclairés par la lumière de la vraie foi, se rassemblent fraternellement unis dans la seule Église. Par le Christ notre Seigneur. Amen. »

(Indulgence partielle)

« Donne-leur, Seigneur, le repos éternel, et que la lumière sans fin luise pour eux. Qu'ils reposent en paix. Amen. »

Indulgence partielle, applicable seulement aux âmes du Purgatoire.

« Daigne récompenser, Seigneur, par la vie éternelle tous ceux qui nous font du bien à cause de Votre Nom. »

(Indulgence partielle)

Si la récitation du Rosaire a lieu dans une église, un oratoire public, en famille, dans une communauté religieuse, dans une association de piété, l'indulgence est plénière, elle sera partielle dans les autres cas. Pour l'indulgence plénière : la récitation du tiers du Rosaire est suffisante ; mais les 5 dizaines doivent être récitées sans interruption. A la prière vocale doit s'ajouter la pieuse méditation des mystères. Dans la récitation publique, les mystères doivent être énoncés selon la coutume approuvée dans le lieu ; dans la récitation privée, il suffit que le fidèle joigne à la prière vocale la méditation des mystères.

« Salut, ô Reine, Mère de miséricorde ; notre vie, notre douceur et notre espérance, salut ! Enfant d'Eve, exilés, nous crions vers vous. Vers vous, nous soupignons, gémissant et pleurant dans cette vallée de larmes. Ô vous, notre avocate, tournez vers nous vos regards compatissants. Et, après cet exil, montrez-nous Jésus, le fruit béni de vos entrailles. Ô clément, ô miséricordieuse, ô douce Vierge Marie. »

(Indulgence partielle)

« Sainte Marie, secourez les malheureux, fortifiez les faibles, consolez les affligés, priez pour le peuple, intervenez pour le clergé, intercédez pour les pieuses femmes ; qu'éprouvent votre assistance tous ceux qui célèbrent votre sainte mémoire. » (Indulgence partielle)

« Saints Apôtres Pierre et Paul, intercédez pour nous. Protège, Seigneur ton peuple ; et puisqu'il met sa confiance dans le patronage de tes Apôtres Pierre et Paul, défends-le et conserve-le toujours. Par le Christ notre Seigneur. Amen. » (Indulgence partielle)

L'indulgence partielle est accordée au fidèle qui fait dévotement le signe de la Croix en disant : *« Au Nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Amen. »*

« Nous venons nous réfugier sous votre protection, sainte Mère de Dieu ; ne méprisez pas les prières que nous vous adressons dans le besoin ; mais délivrez-nous toujours de tous les périls, ô Vierge glorieuse et bénie. » (Indulgence partielle)

Tantum ergo. *« Un si grand sacrement adorons-le donc prosternés ; et que le rite antique cède la place au nouveau ; que la foi supplée au défaut des sens. Au Père et au Fils louange et jubilation, salut, honneur, puissance et bénédiction. A Celui qui procède de l'Un et de l'Autre que soit un égal hommage. Amen. V/ Tu leur a donné le pain venu du Ciel. R/ Rempli de tous les délices. Prions. Ô Dieu, qui en ce sacrement admirable nous a laissé le souvenir de Votre Passion, accordez nous, nous Vous en supplions, de révéler de telle sorte les mystères sacrés de Votre Corps et de Votre Sang que nous ressentions sans cesse en nous les effets de Votre Rédemption. Vous qui vivez dans les siècles des siècles. Amen. »* (Indulgence partielle, elle sera pléniaire le Jeudi saint et en la fête du Saint-Sacrement si la récitation est solennelle)

Te Deum. (Indulgence partielle pour une récitation en action de grâce, pléniaire pour une récitation publique le dernier jour de l'année)

Veni, Creator. (Indulgence partielle pour une récitation dévote, pléniaire pour une récitation publique le 1er jour de l'année et en la fête de la Pentecôte)

Veni, Sancte Spiritus. *« Viens Esprit-Saint, remplissez les cœurs de Vos fidèles et allumez en eux le feu de Votre amour. »* (Indulgence partielle)

L'indulgence pléniaire est accordée au fidèle qui accomplit le pieux exercice du chemin de la Croix en se déplaçant de station en station légitimement érigée.

« Visitez, nous Vous en supplions, Seigneur, cette demeure et repoussez loin d'elle toutes les embûches de l'ennemi ; que Vos Saints Anges y habitent pour nous

garder dans la paix, et que Votre bénédiction soit sur nous toujours. Par le Christ notre Seigneur. Amen. »

(Indulgence partielle)

Indulgence partielle est accordée au fidèle qui renouvelle ses promesses de baptême selon n'importe quelle formule en usage, l'indulgence sera plénière lors de la Vigile pascale ou le jour anniversaire de son baptême.

*Adoro te devote : « Je t'adore dévotement, Dieu caché
Qui sous ces apparences vraiment prends corps,
À Toi, mon cœur tout entier se soumet
Parce qu'à te contempler, tout entier il s'abandonne.
La vue, le goût, le toucher, en toi font ici défaut,
Mais t'écouter seulement fonde la certitude de foi.
Je crois tout ce qu'a dit le Fils de Dieu,
Il n'est rien de plus vrai que cette Parole de vérité.
Sur la croix, se cachait ta seule divinité,
Mais ici, en même temps, se cache aussi ton humanité.
Toutes les deux, cependant, je les crois et les confesse,
Je demande ce qu'a demandé le larron pénitent.
Tes plaies, tel Thomas, moi je ne les vois pas,
Mon Dieu, cependant, tu l'es, je le confesse,
Fais que, toujours davantage, en toi je crois,
Je place mon espérance, je t'aime.
O mémorial de la mort du Seigneur,
Pain vivant qui procure la vie à l'homme,
Procure à mon esprit de vivre de toi
Et de toujours savourer ta douceur.
Pieux pélican, Jésus mon Seigneur,
Moi qui suis impur, purifie-moi par ton sang
Dont une seule goutte aurait suffi à sauver
Le monde entier de toute faute.
Jésus, que sous un voile, à présent, je regarde,
Je t'en prie, que se réalise ce dont j'ai tant soif,
Te contempler, la face dévoilée,
Que je sois bienheureux, à la vue de ta gloire. Amen. »*

(Indulgence partielle)